PROTÉGER SES PROCHES

Une hospitalisation, un accident ou le décès d'un membre de la famille peuvent générer des difficultés pouvant entrainer une perte de revenus pour le foyer/les proches.

PRÉVOYANCE FAMILIALE

Des solutions et garanties performantes pour permettre à l'adhérent de protéger sa famille à la suite des conséquences d'un décès, d'un accident ou d'une maladie.

VERSEMENTS AUX BÉNÉFICIAIRES

- Décès/PTIA : capital de **15 000 €** à **20 M€**
- ITT : IJ jusqu'à **1 095 jours**
  - Mode **indemnitaire** jusqu'à **1 500 €**/jour
  - Mode **forfaitaire** jusqu'à **500 €**/jour pour les libéraux et **300 €**/jour pour les autres professions
- IPT, selon le mode de rente :
  - **indemnitaire** jusqu'à **45 000 €**/mois (capital constitutif de 4,5 M€)
  - **forfaitaire** jusqu'à **15 000 €**/mois pour les libéraux, **9 000 €**/mois pour les autres professions

GARANTIES SOLIDES

- IJ au choix : **indemnitaire** ou **forfaitaire**
- **Doublement décès accidentel** disponible
- Inclus **Double effet** + **mi-temps thérapeutique**
- Prestations Décès au choix des bénéficiaires : **capital**, **rente de conjoint** ou **rente éducation**
- Options : extension **Dos/Psy** jusqu'à **365 j.** (**sans condition d'hospitalisation**) + extension **senior (jusqu'à 70 ans)** sur l'IPT/ITT et l'IPP

ADHÉSION SIMPLIFIÉE

Sélection médicale :
- En ligne **≤ 45 ans** : **DES/QS** jusqu'à 1 M€ et/ou 300€ d'IJ
- Pas d'**ECG d'effort** demandé **≤ 69 ans** : jusqu'à 1 M€ et/ou 300€ d'IJ

Sélection financière au-delà de 1 M€

Marie et Christophe, cadres, 35 ans, jeunes parents

« Nous venons d'acheter un nouvel appartement. Lors de la recherche du financement et de l'assurance de prêt, le courtier nous a proposé un contrat de Prévoyance en complément, puisque nous avons utilisé la totalité de notre épargne de précaution. Nous avons choisi **Gan Digital Prévoyance** pour ses garanties et son prix, afin de protéger notre famille. Si l'un de nous deux venait à disparaître ou perdre en autonomie suite à un accident, l'assureur verserait ainsi **200 000 €** pour **moins de 10 €/mois** (9,6 €) de cotisation chacun. »

Fiscalité

- En cas de décès de l'assuré, **le capital versé est exonéré de droits de succession** pour les bénéficiaires.
- Les cotisations versées peuvent **entrer dans l'assiette taxable de l'assuré** et être soumises selon son âge :

- à un prélèvement après abattement de 152 500 € (<70 ans)
- aux droits de succession après abattement de 30 500 € (>70 ans)

Voir Articles 990-I ou 757 B du code général des impôts

ASTUCE

La substitution de l'assurance emprunteur (contexte Hamon/Bourquin) constitue le moment idéal pour proposer à vos clients une protection Prévoyance individuelle. L'économie réalisée par le changement d'assurance permet en effet d'intégrer une cotisation de Prévoyance, de manière "indolore", au budget mensuel.
Assurance emprunteur + Prévoyance = DUO GAGNANT !

C'est simple !

Offres de Prévoyance faciles à proposer :
- Tarifs attractifs
- Parcours simplifié et digital
- Garanties Prévoyance identiques à celles de l'Assurance emprunteur : DC, PTIA, IPT, ITT...
- Pas de cumul de capitaux si la Prévoyance et l'Assurance emprunteur sont souscrites via Digital Insure

Une offre exclusive DIGITAL INSURE assurée par GGVIE réassurée par Swiss Re

MODALITÉS

- **Adhérent :** personne physique.
- **Assuré :** personne physique, âge minimum 18 ans.
- **Bénéficiaire :** par défaut le(s) bénéficiaire(s) désigné(s).

TERRITORIALITÉ

• **A l'adhésion :** l'adhérent / l'assuré doit(vent) résider en France Métropolitaine, DOM, COM, Nouvelle Calédonie et Terres australes et antarctiques françaises et Monaco.
• **Garanties :** l'assuré doit séjourner ou voyager dans le monde entier moins de 3 mois consécutifs hors du pays de résidence OU résider dans un pays de l'UE ou en Suisse pour les garanties DC/PTIA uniquement.

GARANTIES

Libellé	Nature	Association entre garanties	Base de tarification	Type de prestations	Âge max adhésion =<	Âge de cessation des garanties =<	Montant assuré mini	Montant assuré maxi (sur 1 tête tous contrats confondus) €	Franchise	Durée maxi de prise en charge	Carence	Bénéficiaire
DÉCÈS	Garantie de base	PTIA	Toutes causes	Capital ou rente de conjoint ou rente éducation	79 ans	80 ans	15 000 €	20 millions	N/A	X	0	Le bénéficiaire désigné
PTIA		Décès		Capital	69 ans	70 ans		200 000 €	N/A			
DÉCÈS ACCIDENTEL		Aucune	Accident									
DOUBLEMENT DÉCÈS ACCIDENTEL	Option	Décès/PTIA						2 millions				
DOUBLE EFFET					79 ans	80 ans						
IPT	Garantie complémentaire			Rente	64 ans	65 ans (70 ans avec option)	N/A	• Rente indemnitaire : 45 000 €/ mois avec un capital constitutif de 4,5 M € • Rente forfaitaire : 15 000 € / mois pour les professions libérales, sinon 9 000 € / mois pour autres professions *Un ratio entre la rente souscrite et le montant du capital Décès doit être respecté. Si indemnitaire : maximum 30 € de rente pour 1 000€ de capital Décès souscrit. Si forfaitaire : maximum 30€ de rente pour 1 250€ de capital Décès souscrit.*			3	
ITT		Décès/PTIA + IPT	Toutes causes	IJ				• Si indemnitaire : 1 500 € • Si forfaitaire : 500 €/jour pour les professions libérales, 300 €/jour pour les autres professions. *Un ratio entre l'IJ souscrite et le montant du capital Décès doit être respecté. Si indemnitaire : maximum 1€ d'IJ pour 1 000€ de capital Décès souscrit. Si forfaitaire : maximum 1€ d'IJ pour 1 250€ de capital Décès souscrit.*	30j/90j/180j /365j et franchises courtes 30/3/3	1095 j. En cas de mi-temps-thérapeutique : 50% de la prestation ITT pour une durée de 6 mois		L'adhérent
IPP		Décès/PTIA + IPT		Rente				cf. IPT	N/A	N/A		L'adhérent
COUVERTURE DOS / PSY	Option	IPT - ITT - IPP		N/A				N/A	90 j	N/A	0	N/A
ÉXONERATION DU PAIEMENT DES COTISATIONS									N/A		3	L'adhérent
OPTION SENIOR						70 ans					0	Le bénéficiaire désigné
ENVELOPPE D'ASSURABILITÉ		N/A	N/A	N/A	Calée sur autres garanties souscrites DC/PTIA 79 ans	80 ans	20% de 15 000 €	200 000 €			N/A	

FORMALITÉS MÉDICALES

Les formalités médicales sont déterminées en fonction de l'âge de l'assuré et du capital à assurer en tenant compte des encours sur le même produit chez le même assureur.

Niveau de couverture		Jusqu'à 45 ans	46 à 55 ans	56 à 69 ans	70 à 80 ans
Capital décès jusqu'à 200 000 €	IJ jusqu' à 100 €/jour	DES (Déclaration d'état de santé)			RM (rapport médical)
De 200 001 € à 400 000 €	IJ de 101 € à 150 €/jour			RM (rapport médical)	RM + Profil sanguin + Analyse d'urine + Cardio 1 + PSA
De 400 001 € à 1 000 000 €	IJ de 151 € à 300 €/jour	QS (Questionnaire de santé)	RM + Cardio 1	RM + Profil sanguin + Analyse d'urine + Cardio 1 + PSA	
De 1 000 001 € à 1 500 000 €	IJ de 301 € à 350 €/jour	RM + Profil sanguin + Analyse d'urine + Cotinine + Cardio 1	RM + Profil sanguin + Analyse d'urine + Cotinine + Cardio 2	RM + Profil sanguin + Analyse d'urine + Cotinine + Cardio 2 + PSA	
De 1 500 001 € à 2 000 000 €	IJ de 351 € à 400 €/jour				
De 2 000 001 € à 3 500 000 €	IJ de 401 € à 500 €/jour				
De 3 500 001 € à 10 000 000 €	IJ de 501 € à 1.000 €/jour	RM + Profil sanguin + Analyse d'urine+ Cotinine + Cardio 3		RM + Profil sanguin + Analyse d'urine+ Cotinine + Cardio 3 + PSA	
Au-delà de 10 000 000 €		RM + Profil sanguin + Analyse d'urine + Cotinine + Cardio 3 + Recherche de drogues et de toutes substances psycho actives dans les urines	RM + Profil sanguin + Analyse d'urine + Cotinine + Cardio 3 + recherche de drogues et de toutes substances psycho actives dans les urines + PSA + Mammographie		

FORMALITÉS FINANCIÈRES

Seuils de déclenchement

Formalités **déclaratives :** à partir de **1 000 001 €** et/ou IJ (indemnitaires) > à **300 €**/j. ou IJ (forfaitaires) > à **50 €**/j.

Formalités **justificatives :** à partir de **1 500 001 €** et/ou IJ (indemnitaires) > à **400 €**/j. ou IJ (forfaitaires) > à **100 €**/j.

Pièces justificatives demandées

Avis d'imposition des 2 dernières années, et le cas échéant la dernière déclaration des revenus

SOLIDITÉ FINANCIÈRE DES PORTEURS DE RISQUE

• Notation Fitch décembre 2024 de l'assureur Groupama : **A+, perspective stable**

• Notation Moody's décembre 2023 du réassureur Swiss Re : **Aa3 (excellent), perspective stable**

Digital Insure – SAS au capital de 8 448 146,00 euros, société de courtage d'assurance et de réassurance – RCS Paris 885 144 030 – N° ORIAS 23006538– 14 rue de Richelieu – 75001 Paris
Fiche Gan Digital Prévoyance - Prévoyance familiale - février 2025